



## FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION RADIOPROTECTION - DPC 13002325020 / 22

### Radioprotection des patients en odontologie en E-LEARNING - PROGRAMME INTÉGRÉ ( Revalidation Obligatoire - Formation validante )



Mise à jour du document le 08/01/2024

#### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser et appliquer la réglementation sur la radioprotection des patients
- Acquérir ou renouveler ses connaissances en radioprotection
- Obtenir l'attestation de radioprotection pour 10 ans ( obligatoire depuis le 19/06/2009 )

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

3 étapes, à réaliser dans les délais prévus :

Étape 1 : Evaluation des pratiques professionnelles actuelles, sous forme d'audit à réaliser en ligne avant la formation

Étape 2 : Formation continue via 7 modules thématiques ludiques ( 7 heures au total )

Étape 3 : En fin de formation, évaluation des nouvelles pratiques , sous forme d'audit à réaliser en ligne

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

##### **SESSIONS 2024 : Numéro d'action DPC = 13002325020**

- Session du **11 mars au 14 juin 2024** > **session DPC 24.003**
- Session du **08 avril au 12 juillet 2024** > **session DPC 24.004**
- Session du **03 juin au 06 septembre 2024** > **session DPC 24.005**
- Session du **09 septembre au 13 décembre 2024** > **session DPC 24.006**

Pour vous inscrire, connectez-vous sur votre compte DPC [| Mon DPC \(agencedpc.fr\)](http://MonDPC.agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

À réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription. Vous recevrez vos codes d'accès le jour du démarrage de la session

#### FORMATEURS

Dr Patrick BONNE

#### PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

#### PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

#### NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

#### DURÉE

Formation continue : 7 heures en e-learning

Évaluation des pratiques professionnelles ( EPP ) dans le cadre des programmes intégrés : 4 heures

## PROGRAMME

### 3 étapes, à réaliser dans les délais prévus.

- Etape 1 : Evaluation des pratiques professionnelles actuelles, sous forme d'audit à réaliser en ligne avant la formation
- Etape 2 : Formation continue via 7 modules thématiques ludiques ( 7 heures au total )
- Etape 3 : En fin de formation, évaluation des nouvelles pratiques , sous forme d'audit à réaliser en ligne

## AUDIT INITIAL - EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES Pré-formation

### QUESTIONNAIRE PRE-FORMATION

#### Module 1: Les effets biologiques des rayonnements ionisants

- Définitions brèves des RX et leurs propriétés
- Conséquences au niveau de l'ADN
- Des mutations des cellules aux cancers :
  - Les effets déterministes
  - Les effets stochastiques
  - Les effets tératogènes

#### Module 2 : comparaisons des doses naturelles avec les doses en radiodiagnostic

- Les unités de mesure
- Radioactivité et doses (naturelles)
- Les doses et les risques

#### Module 3 : aide à la justification des clichés radiologiques :

- Selon le guide ASN 2006 chapitre 2 pour les examens en 2 D
- Selon le guide pour cône beam ADF 2015 pour la 3D

#### Module 4 : Optimisation de la radioprotection

- Le principe ALARA : «As Low As Reasonably Achievable »
  - Au niveau du matériel
    - Le choix du générateur
    - Le réglage des paramètres du générateur (mA, kV, s)
    - Le choix des capteurs
  - Optimisations des pratiques
    - Films argentiques
    - La collimation
    - Les réglages
  - Le principe ALADA : «As Low As Diagnostically Acceptable»
    - Le NRD

#### Module 5 : les obligations à respecter pour l'utilisation des RX

- Les textes et organismes
  - La télédéclaration
- Les contrôles
- La signalétique
- La dosimétrie
- L'assurance qualité en imagerie médicale

#### Module 6 : savoir présenter et expliquer la radioprotection aux patients et à l'équipe soignante

- La radioactivité naturelle et le Radon
- La radioactivité artificielle en France

## Module 7 : bonnes astuces pour réussir tous ses clichés en fonction des différents appareils

- Pour les rétroalvéolaires
- Pour les panoramiques et les tomographies
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Les différentes techniques en radio diagnostique
- Les causes d'erreurs en radio diagnostique
- Autres appareils pour les diagnostics

## EVALUATION FINALE VALIDANTE

Correction commentée par le formateur

## AUDIT FINAL - EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES Post-formation

### TARIF

0€ - Prise en charge intégrale par l'ANDPC ( sous réserve d'un crédit DPC suffisant )

### PRÉCISIONS SUR LE TARIF

PROGRAMME INTEGRE : 565.50€

Prise en charge intégrale par l'ANDPC (sous réserve d'un crédit DPC suffisant) - Aucune avance de fonds

### CALENDRIER

## SESSIONS 2024 : 13002325020

- Session du **11 mars au 14 juin 2024** > **session DPC 24.003**
- Session du **08 avril au 12 juillet 2024** > **session DPC 24.004**
- Session du **03 juin au 06 septembre 2024**> **session DPC 24.005**
- Session du **09 septembre au 13 décembre 2024**> **session DPC 24.006**

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse [referenthandicap@ufsbd.fr](mailto:referenthandicap@ufsbd.fr).

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances pré et post formation

Evaluation de formation en fin de parcours

### CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants: N/A ( nouvelle formation 2023)**
- **Stagiaires formés : N/A ( nouvelle formation 2023)**

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat